

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Franche-Comté

**Décision n° 5395 du 7 avril 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Franche-Comté**

NOR : INTJ1507704S

Le commandant de la région de gendarmerie de Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 18577 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424073S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2015:

Piganeau, Patrick Nigend : 129 261 Numéro de livret de solde : 5 179 208

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2015:

Geillon, Christophe Nigend : 232 243 Numéro de livret de solde : 8 085 458

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2015:

Bernard, Geoffrey Nigend : 209 940 Numéro de livret de solde : 8 062 943

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2015.

*Le colonel, commandant par suppléance
la région de gendarmerie de Franche-Comté,
commandant par suppléance
le groupement de gendarmerie départementale du Doubs,
J-M. GRIMAL*